

## FICHE D'INFORMATION SUR LA VACCINATION

# Vaccin contre le RSV (virus respiratoire syncytial) : Ce que vous devez savoir

Many Vaccine Information Statements are available in French and other languages. See [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis)

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en français et dans d'autres langues. Consultez [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis)

## 1. Pourquoi se faire vacciner ?

Le **vaccin contre le RSV** peut prévenir les maladies des voies respiratoires inférieures causées par le **virus respiratoire syncytial (Respiratory Syncytial Virus, RSV)**. Le RSV est un virus respiratoire fréquent qui provoque généralement des symptômes légers semblables au rhume.

Le RSV se propage généralement par contact direct avec le virus, notamment par des gouttelettes propulsées vers vos yeux, votre nez ou votre bouche lorsqu'une autre personne tousse ou éternue. Le virus peut également se propager en touchant une surface sur laquelle se trouve le virus, comme une poignée de porte, puis en se touchant le visage avant de s'être lavé les mains.

Le RSV peut provoquer une maladie chez les personnes de tous âges, mais il peut être particulièrement grave chez les nourrissons et les personnes âgées. Les nourrissons et les adultes plus âgés atteints d'affections médicales chroniques comme une maladie cardiaque ou pulmonaire, un système immunitaire affaibli, ou qui vivent dans des maisons de retraite ou des établissements de soins de longue durée, présentent le risque le plus élevé de maladie grave et de complications dues au RSV.

Les symptômes de l'infection par le RSV peuvent comprendre un écoulement nasal, une diminution de l'appétit, une toux, des éternuements, de la fièvre ou une respiration sifflante. La plupart des personnes guérissent en une semaine ou deux, mais le RSV peut aggraver l'état de certaines personnes en entraînant un essoufflement et un faible taux d'oxygénation. Le RSV peut également parfois entraîner une aggravation d'autres affections médicales, telles que l'asthme, la bronchopneumopathie chronique obstructive (une maladie chronique des poumons qui rend la respiration difficile) ou l'insuffisance cardiaque congestive (lorsque le cœur ne peut pas pomper suffisamment de sang et d'oxygène dans l'organisme).

Les adultes plus âgés et les nourrissons qui tombent très malades du RSV peuvent nécessiter une hospitalisation. Certains peuvent même en mourir.

## 2. Vaccin contre le RSV

Les CDC recommandent aux **adultes âgés de 60 ans et plus** de recevoir une dose unique de vaccin contre le RSV, après discussion entre le patient et le professionnel de santé.

Le vaccin contre le VSR peut être administré en même temps que d'autres vaccins.

## 3. Parlez-en avec votre professionnel de santé

Indiquez à la personne administrant le vaccin si la personne recevant le vaccin :

- A fait une **réaction allergique après une précédente injection du vaccin contre le RSV**, ou a des **allergies graves mettant en jeu le pronostic vital**

Dans certains cas, votre professionnel de santé peut décider de remettre la vaccination contre le VSR à une prochaine visite.

Les personnes souffrant de maladies bénignes, comme par exemple un rhume, peuvent se faire vacciner. Les personnes modérément ou gravement malades doivent généralement attendre d'être guéries pour recevoir le vaccin contre le VSR.

Votre professionnel de santé pourra vous donner plus d'informations à ce sujet.



**U.S. Department of Health and Human Services**  
Centers for Disease Control and Prevention

---

## 4. Risques de réaction au vaccin

---

- Une douleur, une rougeur et un gonflement à l'endroit où l'injection est administrée, de la fatigue (sensation de fatigue), de la fièvre, des maux de tête, des nausées, de la diarrhée et des douleurs musculaires ou articulaires peuvent survenir après la vaccination contre le RSV.

Des affections neurologiques graves, dont le syndrome de Guillain-Barré (SGB), ont été rapportées très rarement après la vaccination contre le RSV dans des essais cliniques. On ignore si le vaccin a été à l'origine de ces événements.

Il arrive que des personnes s'évanouissent après des actes médicaux, y compris une vaccination. Avertissez le professionnel de santé si vous êtes pris(e) de vertiges ou si vous présentez des troubles de la vision ou des bourdonnements d'oreilles.

Comme avec tout médicament, il existe un très faible risque que le vaccin cause une réaction allergique grave, d'autres lésions graves, voire le décès.

---

## 5. Que faire en cas de problème grave ?

---

Une réaction allergique peut survenir une fois que la personne vaccinée aura quitté l'hôpital. Si vous observez des signes de réaction allergique grave (urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficulté à respirer, accélération du rythme cardiaque, étourdissements ou faiblesse), appelez le **9-1-1** et accompagnez la personne à l'hôpital le plus proche.

Pour les autres signes qui vous inquiéteraient, appelez votre professionnel de santé.

Les réactions indésirables doivent être signalées dans le Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) (Système américain de notification des manifestations postvaccinales indésirables). Votre professionnel de santé effectuera généralement ce signalement ; vous pouvez aussi le faire vous-même. Consultez le site Internet du VAERS à l'adresse suivante [www.vaers.hhs.gov](http://www.vaers.hhs.gov) ou appelez le **1-800-822-7967**. *Le VAERS est uniquement destiné à recevoir les signalements de réactions ; les membres du personnel du VAERS ne donnent pas d'avis médical.*

---

## 6. Pour en savoir plus

---

- Parlez-en à votre médecin.
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre région.
- Consultez le site Internet de la Food and Drug Administration (FDA) pour obtenir les notices des vaccins et des informations supplémentaires à l'adresse suivante : [www.fda.gov/vaccines-blood-biologics/vaccines](http://www.fda.gov/vaccines-blood-biologics/vaccines)
- Contactez les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies) :
  - Appelez le **1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO)**, ou
  - Consultez le site Internet du CDC à l'adresse suivante [www.cdc.gov/vaccines](http://www.cdc.gov/vaccines).

Pour que le ou les dispensateur(s) de soins médicaux de votre enfant puisse(nt) obtenir les renseignements précis sur son statut d'immunisation, ainsi qu'une évaluation des vaccinations et un calendrier recommandé pour les futures vaccinations, les informations seront envoyées au Bureau d'enregistrement des améliorations des soins médicaux du Michigan (Michigan Care Improvement Registry). Quiconque a le droit de demander que son dispensateur de soins médicaux ne fournisse pas les renseignements relatifs aux vaccinations au Bureau d'enregistrement.

